

LIGNES DIRECTRICES
SYMPOSIUM INTERNATIONAL
D'ART CONTEMPORAIN DE BAIE-SAINT-PAUL

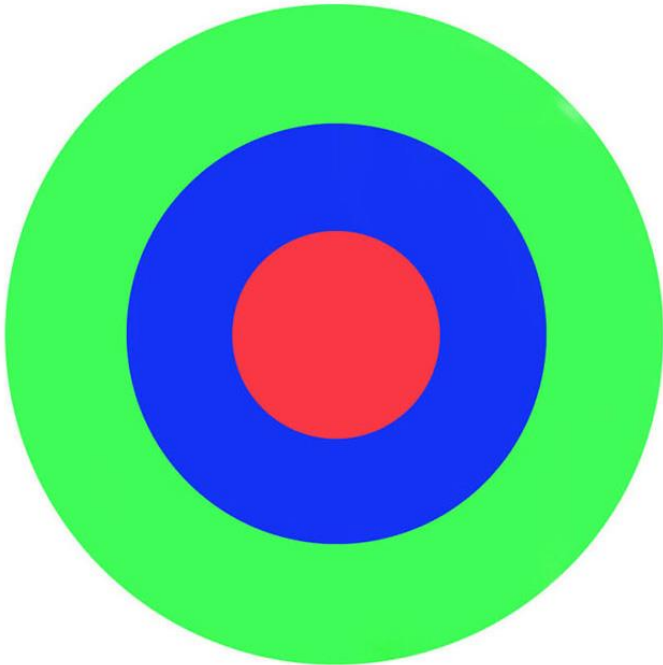


TABLE DES MATIÈRES

1. Définition du symposium.....	p.3
2. Énoncé général de l'orientation artistique	
Diversité des médias.....	p.4
3. Lignes directrices	
Thématiques annuelles.....	p.5
Sélection des artistes et des projets.....	p.6
Programmation.....	p.7
Mandat.....	p.8
Description de tâches.....	p.9

DÉFINITION DU SYMPOSIUM

Le Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul est un événement artistique centré sur les arts visuels actuels et reconnu à l'échelle nationale. Il fait partie des activités récurrentes du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (Québec, Canada), qui en assure l'organisation. Par son format favorisant la rencontre entre artistes et visiteurs, il constitue une opportunité de côtoyer de près des artistes en situation de production, donc de vivre une expérience de création en direct, et de profiter d'un panorama des tendances actuelles en arts visuels. Depuis 1982, le Symposium soutient de façon significative la relève artistique.

Objectifs généraux

- **Contribuer au développement des tendances de l'art actuel en suscitant des échanges entre artistes québécois, canadiens et internationaux**

L'un des objectifs du Symposium est de contribuer au développement de l'art actuel en favorisant les rencontres entre des artistes de différentes générations, de différentes origines et d'expériences diversifiées. Les échanges entre des créateurs appartenant à des tendances diverses de l'art contemporain, que rend possible la formule symposium, représentent ici un moyen significatif de contribuer au développement des différentes tendances de l'art actuel.

- **Favoriser l'interaction entre créateurs et les différents publics cibles**

Un second objectif est de faire du Symposium un événement à la fois festif, accessible et didactique, de manière à initier et intéresser les visiteurs peu informés à la production artistique actuelle et à permettre aux amateurs et aux spécialistes d'approfondir leurs connaissances. Pour atteindre ce but, l'accent est mis sur l'interaction étroite entre les artistes et les visiteurs, interaction soutenue par des activités de médiation, telles que visites guidées, causeries, et autres.

- **Contribuer au développement et à la diffusion de la culture.**

Un troisième objectif est d'élargir la diffusion d'œuvres d'artistes québécois et canadiens auprès des professionnels et des amateurs d'art contemporain de partout dans le monde.

ÉNONCÉ GÉNÉRAL DE L'ORIENTATION ARTISTIQUE : DIVERSITÉ DES MÉDIAS

L'orientation artistique du Symposium se définit globalement en ces termes : présenter, de façon sélective d'une édition à l'autre, une diversité de médias par le biais de projets élaborés autour de thématiques servant de fil conducteur.

Cette orientation s'inscrit dans la lignée des symposiums de 2000-2011, dont les commissaires ont ouvert l'événement à la multiplicité des médias actuels. Toutefois, à la différence de ces symposiums antérieurs, qui ont présenté simultanément plusieurs médias, l'orientation actuelle privilégie la présentation d'un nombre limité de médias (1 ou 2) au sein de la même édition. Les médias préconisés par cette orientation artistique sont la peinture, le dessin, les techniques mixtes (incluant le collage), la sculpture et l'installation. La sélection de ces médias est fondée sur un critère, à savoir leur caractère performatif et d'exposition.

Objectifs de l'orientation :

- Organiser, année après année, des symposiums différents qui mettent en valeur un médium parmi ceux mentionnés ci-haut, ou encore une combinaison limitée de médias ayant une signification particulière dans le cadre d'une édition donnée, de manière à favoriser une compréhension approfondie d'une facette de la production artistique;
- Proposer une réflexion autour d'une thématique définie ayant des significations sociales, poétiques, philosophiques, esthétiques, et autres;
- Positionner le Symposium sur la scène culturelle en tant qu'événement représentatif de l'art contemporain;
- Présenter un bassin d'artistes aux pratiques variées;
- Enrichir la collection du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul d'un certain nombre d'œuvres réalisées au Symposium;

Note : Des projets photographiques, vidéo, ou numériques sont admissibles dans la mesure où cette production puisse être présentée de manière à rendre l'évolution du travail intéressante visuellement pour les visiteurs du Symposium. Il est suggéré, pour cette raison, qu'une partie du projet à réaliser soit déjà mise en forme dès le début du Symposium.

LIGNES DIRECTRICES : THÉMATIQUES ANNUELLES

La thématique est le premier visage que l'on connaît du Symposium, avant les œuvres qui y sont produites. Il est donc très important qu'elle apparaisse convaincante et conceptuellement solide pour retenir l'attention des visiteurs et stimuler leur intérêt pour l'art contemporain. Les points suivants sont à considérer dans l'élaboration d'une thématique :

- Faire appel à des expériences diversifiées de la vie, individuelle ou sociale, pour établir d'emblée un pont entre les artistes et les visiteurs du Symposium;
- Être à la fois spécifique et riche de significations : la thématique doit ouvrir sur différents contenus signifiants pour que les artistes, tout comme les visiteurs, y trouvent des éléments à développer et à interpréter;
- Être crédible aux yeux des artistes du milieu de l'art et donc représentative des préoccupations artistiques contemporaines;
- Chaque thématique pourrait être complémentaire, en quelque façon, de la thématique précédente et de la thématique suivante afin de dégager une vision artistique particulière qui renforce l'identité du Symposium. En mettant en valeur certains aspects de la production contemporaine, un objet d'exploration spécifique serait ainsi clairement identifié. ;
- Être formulée de façon à attirer les personnes de différents milieux visés par le Symposium;
- Être formulée clairement et de manière à suggérer des pistes d'interprétation (sous-thèmes), pour orienter les artistes dans l'élaboration de leur projet;

LIGNES DIRECTRICES : SÉLECTION DES ARTISTES ET DES PROJETS

Méthode de sélection des projets :

- Solliciter les artistes à soumettre un projet par un appel de candidatures annuel lancé en septembre;
- Créer un comité de sélection d'au moins trois personnes, sous la direction du directeur (trice) artistique, incluant le (la) conservateur (trice) du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul et un (e) autre personne suggérée par le directeur artistique;
- Exiger de tous les artistes qu'ils soumettent un projet en bonne et due forme;
- Le directeur artistique pourra proposer aux membres du comité de sélection deux artistes pour chacune des éditions.
- Le dossier doit, pour tous les artistes, inclure un curriculum vitae, un texte sur la démarche créatrice (1 page), la description du projet (1 page), et une maquette relativement élaborée du projet;
- La pertinence du projet avec la thématique proposée est un critère de sélection décisif; la pertinence apparaît principalement dans le contenu (le sujet et ses significations) ainsi que dans les enjeux esthétiques du projet;
- La qualité esthétique des projets, notamment leur processus de création, constitue un second critère guidant la sélection des artistes et des projets;
- Assurer à la sélection un caractère intergénérationnel;

Le projet idéal est ainsi celui dont la pertinence au thème est forte et dont la qualité esthétique est élevée.

RÉPARTITION DES ARTISTES (PROVENANCE)

- Québec : 6
Devant inclure nécessairement un artiste du district fédéral Montmorency-Charlevoix-Côte-Nord
- Canada : 3
- International : 3

LIGNES DIRECTRICES : PROGRAMMATION

La programmation doit :

- Présenter chaque semaine des activités de nature différente qui s'adressent aux différents publics cibles;
- Maintenir le *momentum* par le nombre et la variété des activités dans la programmation de manière à inciter les gens à demeurer sur place longtemps et à y revenir. Les deux premières semaines du Symposium doivent faire l'objet d'une attention particulière dans l'élaboration de la programmation afin de captiver l'attention des visiteurs au moment où les projets des artistes sont encore peu avancés. ;
- Intégrer des aspects de la culture locale dans la programmation du Symposium;
- S'assurer de la participation des résidents locaux dans les activités parallèles;
- Favoriser et susciter des échanges sur la pratique des artistes devant public;

Types d'activités recommandées :

Amateurs d'art

- Conférences sur des sujets généraux de l'histoire de l'art
- Textes didactiques ou borne interactive
- Films ou documentaires sur l'art
- Causeries formelles ou informelles avec les artistes
- Ateliers libres de création pour tous les publics cibles
- Cours spécialisés

Spécialistes de l'art

- Conférences sur des sujets spécialisés
- Tables rondes sur des sujets spécialisés
- Causeries (formelles ou informelles) avec les artistes
- Cours spécialisés

Néophytes, public peu informé

- Visites guidées (bilingues)
- Audioguide (bilingue)
- Textes didactiques ou borne interactive
- Activités de création participatives extérieures
- Activités familiales autour du thème du Symposium
- Ateliers libres de création pour tous les publics cibles
- Activité concernant un aspect de la culture locale.
- Des activités de création, de préférence en lien avec la thématique, réalisées à l'extérieur du site de l'arène pour renforcer le lien entre la ville et le Symposium et inciter des visiteurs à venir au Symposium.
- Activités d'introduction au processus de création des artistes

DIRECTION ARTISTIQUE : MANDAT

Le directeur ou la directrice a comme mandat de concevoir la ligne directrice des éditions du Symposium pour lesquelles il (elle) a été engagé(e). De cette ligne directrice doit se dégager une vision artistique particulière contribuant à valoriser l'identité du Symposium comme événement artistique et à le faire rayonner sur la scène culturelle.

Programmation

- Définir la ligne directrice des éditions successives du Symposium qui sont sous sa responsabilité;
- Concevoir des thématiques;
- Établir des critères généraux pour la sélection des projets soumis;
- Constituer un comité de sélection de 3 personnes;
- Concevoir des activités de la programmation destinées aux résidents de Charlevoix;
- Établir des préférences et des critères quant au choix des activités à intégrer dans la programmation relativement aux différents publics cibles (néophytes, amateurs, spécialistes), selon un plan de marketing éventuel;
- Intégrer des activités dans la programmation relativement aux différentes catégories de publics selon un plan de marketing éventuel;

DIRECTION ARTISTIQUE : DESCRIPTION DE TÂCHES

Sous l'autorité du directeur général, la tâche du directeur artistique se résume comme suit :

Planification

- Établir avec la direction générale un calendrier de travail;

Préparation et conception :

- Faire les recherches nécessaires pour chacune des éditions (visites d'expositions, d'ateliers, consultation de collègues, consultation des organismes subventionnaires, etc.);
- Effectuer des représentations et élargir le réseautage de l'événement à l'échelle locale, nationale et internationale par la rencontre de différents organismes et de personnes-ressources dans le but d'élargir le rayonnement du Symposium;
- Constituer une banque de noms (artistes, conférenciers et autres, susceptibles d'être invités à participer à une édition du Symposium);

Programmation et animation

- Proposer une thématique et en rédiger le texte;
- Présider le comité de sélection;
- Choisir les conférenciers;
- Collaborer avec l'équipe du Musée à la programmation des activités parallèles;
- Participer aux conférences de presse;
- Présenter les artistes; agir comme modérateur durant les forums/tables rondes/conférences;
- Accompagner les artistes dans les aspects pratiques de leur participation;

Gestion

- Fournir un rapport final d'activités destiné aux instances subventionnaires comprenant une évaluation et des recommandations;
- Rédiger les textes nécessaires pour les demandes de subvention (démarche artistique de l'édition);
- Produire un bilan final par rapport aux lignes directrices;

Collaboration

- La direction artistique travaille en collaboration étroite avec la direction générale, qui approuve ses décisions. ;
- La direction artistique doit être informée de tout changement apporté à la programmation du Symposium. ;
- Le directeur artistique doit fournir ce travail dans le cadre financier établi par la direction générale. ;